

BULLETIN QUOTIDIEN DE L'OACI

Numéro 5
1/10/22

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît en début de matinée chaque jour ouvrable de la session de l'Assemblée, contient un résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :
https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/default_fr.aspx

Accès au Wi-Fi public du siège de l'OACI
Réseau : Public@Intl. Civil Aviation
Mot de passe : ICAOA412022

Horaire des séances : samedi 1^{er} octobre 2022

Quatrième séance plénière	9 heures	Salle de l'Assemblée
Cinquième séance du Comité exécutif	14 heures	Salle de l'Assemblée
Deuxième séance de la Commission économique	14 heures	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférence 3) 1 ^{er} étage du centre de conférences
Sixième séance du Comité exécutif	18 heures	Salle de l'Assemblée

Les documents de l'Assemblée figurent sur la **page web de la 41^e session de l'Assemblée**, à l'adresse www.icao.int/a41.

Application ICAO Meetings : Pour savoir comment accéder à la plateforme virtuelle ou à l'application mobile *ICAO Meetings* de la 41^e session de l'Assemblée, veuillez consulter la page suivante : https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx.

Restez à jour pour les annonces importantes. Sur l'application mobile, allez à Profil/Paramètres, choisissez "Notifications" et cliquez sur "Autoriser les notifications".

Vous avez besoin d'aide ? Consultez le [Guide des participant\(e\)s et la foire aux questions](#) pour en savoir plus sur l'utilisation de la plateforme virtuelle et de l'application mobile *ICAO Meetings*.

Quatrième séance du Comité exécutif, jeudi 29 septembre

À sa quatrième séance, tenue le jeudi 29 septembre 2022 à 18 heures, le Comité exécutif a repris son examen du point 18 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement – CORSIA). Au terme de la présentation des notes et des délibérations qui s'en sont ensuivies, le Comité est convenu de recommander que la résolution révisée, *Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – CORSIA*, soit transmise à la Plénière pour adoption.

La quatrième séance du Comité exécutif a été levée à 20h45.

Séances d'hier, vendredi 30 septembre 2022

Deuxième et troisième séances de la Commission technique

La Commission technique a tenu ses deuxième et troisième séances le vendredi 30 septembre à 9 heures et 14 heures, respectivement. La Commission a examiné et achevé ses travaux sur le point 30 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation et politique de navigation aérienne) avec les notes de travail du groupe 3, le point 31 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation et normalisation de la navigation aérienne), le point 32 (Sécurité de l'aviation et mécanismes régionaux de coordination de la mise en œuvre de la navigation aérienne) et le point 33 (Autres questions à examiner par la Commission technique).

À sa prochaine séance, la Commission technique entamera l'examen des éléments du rapport sur les points 29, 30, 31, 32 et 33.

La quatrième séance de la Commission technique se tiendra le mardi 4 octobre 2022 à 9 heures dans la salle de l'Assemblée, au 4^{ème} étage.

Deuxième réunion de la Commission juridique

La Commission juridique a tenu sa deuxième séance le vendredi 30 septembre 2022 à 9 heures. Elle a clôturé son examen des points 42 et 43 de l'ordre du jour.

Première séance de la Commission économique

À sa première séance tenue le vendredi 30 septembre 2022 à 14 heures, sous l'égide de son président, M. Juliano Alcântara Noman (Brésil), la Commission économique a élu Mme Elisabeth Landrichter (Autriche) et Mme Angie Ahmed A.M. Elyazzi (Égypte) première et deuxième vice-présidentes, respectivement.

La Commission a clôturé l'examen, au titre du point 34 de l'ordre du jour, des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2019, 2020 et 2021 ainsi que du supplément.

Au titre du point 35, Réglementation économique du transport aérien international – Politique, la Commission a examiné les mesures de relance prises à la suite de la pandémie de COVID-19, sur la base de la note A41-WP/11 présentée par le Conseil et des notes connexes. Elle a ensuite examiné la libéralisation et les accords internationaux de l'OACI sur la base du rapport du Conseil présenté dans la note A41-WP/13 et les notes connexes, et continué avec l'examen de la question de la protection des consommateurs.

La Commission a aussi entamé l'examen du point 36, Économie des aéroports et des services de navigation aérienne – Politique, sur la base des notes A41-WP/11, 12 et connexes. Au moment où la séance a été levée à 17 heures, la Commission n'avait pas achevé son examen de ce point.

Elle est convenue de reprendre ses travaux à la deuxième séance prévue le samedi 1^{er} octobre 2022 à 14 heures.

À savoir

Inscription et dépôt des lettres de créance

Le centre d'inscription et de dépôt des lettres de créance cessera ses activités une heure avant le début des élections du Conseil et jusqu'à leur conclusion durant les séances plénières visées, soit à 8 heures le 1^{er} octobre 2022 et à 13 heures le 4 octobre 2022.

Élections du Conseil par vote électronique

Des informations sont disponibles sur la page [Procédure de vote électronique](#) et au comptoir 22 (4^e étage), ouvert tous les jours.

Réceptions

Le calendrier des réceptions organisées à l'intention des délégués à la 41^e session de l'Assemblée se trouve [ici](#). Y figurent les réceptions notifiées au Secrétariat et pour lesquelles l'hôte enverra des invitations individuelles, sauf indication contraire.

Ateliers Skytalks — 41^e session de l'Assemblée

Pour les personnes présentes sur place, des ateliers Skytalks se tiendront dans une salle située près de la salle de l'Assemblée. Le nombre de places étant limité, les parties intéressées sont invitées à s'inscrire à l'avance dès la publication de la version définitive du programme.

Les participants en ligne pourront suivre les ateliers Skytalks diffusés en direct sur ICAO TV, qui seront mis à disposition par la suite sous forme d'enregistrement à la demande.

Pour connaître le programme des ateliers Skytalks prévus pour la 41^e session de l'Assemblée, consultez la page située à l'adresse suivante :

<https://www.icao.int/Meetings/a41/workshops/Pages/default.aspx>

Bâtiment du siège de l'OACI : Veuillez noter que l'accès au bâtiment sera limité aux participants enregistrés munis d'un laissez-passer.

Salles de conférence et attribution des places : Veuillez noter que la capacité des salles de conférence pourrait être réduite en fonction des mesures et des dispositions en vigueur au moment de la séance. Pour obtenir les informations les plus récentes, consultez la page sur les services de conférence et l'attribution des places du site icao.int. Les plans d'attribution des places seront affichés à l'entrée des salles de conférence.

L'OACI est un environnement sans fumée : Il est permis de fumer à l'extérieur seulement, dans les zones indiquées. Veuillez consulter les panneaux.

NOUS VOULONS VOTRE AVIS !

Le multilinguisme à l'OACI

L'OACI est résolument attachée au multilinguisme et donne à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation.

Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Enquête sur la plateforme virtuelle et l'application mobile de la 41^e session de l'Assemblée

Nous serions heureux de savoir ce que vous avez pensé de ces outils ! Répondez à cette [enquête](#) (en anglais) et nous veillerons à prendre en compte vos retours.